



CONFÉRENCE DES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



Avancée ?? Chantage et division !!

- Les 183 € mais pas pour tou.te.s, malgré une très forte mobilisation des professionnel.le.s à l'appel de la CGT.
- Tous les métiers sont indispensables, la division est inacceptable !!!!
- FEHAP et NEXEM : Pas de fusion, pas de dénonciation, jute le simple mandat de négocier une CCUE.
- La revalorisation de 183 euros aux professionnel.le.s de la filière socio-éducative, mentionnés à l'annexe 3 de l'accord Laforcade :

- Les éducateurs spécialisés ou techniques ;
- Les encadrants éducatifs de nuit ;
- Les éducateurs de jeunes enfants ;
- Les moniteurs éducateurs ;
- Les moniteurs d'atelier ;
- Les chefs d'atelier ;
- Les moniteurs de jardin d'enfant ;
- Les moniteurs d'enseignement ménager ;
- Les techniciens de l'intervention sociale et familiale ;
- Les conseillers en économie sociale et familiale ;
- Les psychologues
- Les cadres de service éducatif et social, paramédical.

...Valorisation salariale qui entrerait en vigueur à compter du mois d'avril, mais serait versée en juin. Quid des métiers non mentionnés et qui font partie des équipes pluridisciplinaires ? Et nouvelles exclusions des professionnel.le.s des services techniques et administratifs !!!

➤ QUELQUES CHIFFRES :

- 120 millions d'€ sur 3 ans pour la formation et la VAE, un moyen d'installer le salaire à la compétence.
- 500 millions d'euros complémentaires pour la revalorisation des salaires,

Peut-on alors parler d'avancée, quand ce n'est pas 183 € tout de suite pour tou.te.s ? D'autant plus que l'avancée est conditionnée pour les partenaires sociaux, à l'entrée en négociation d'une CCUE de bas niveau avec des classifications établies sur des critères classants.

Si les employeurs et le gouvernement ne prennent pas la juste mesure de la situation, l'UFAS CGT sera auprès des salarié.e.s et agents qui ont déjà historiquement battu le pavé le 7 décembre 2021 mais aussi les 11 et 27 janvier, puis dernièrement les 1^{er} et 17 février 2022.

Mesdames et Messieurs les décideurs, écoutez-nous, sinon c'est dans la rue que nous nous ferons entendre !

TOU.TE.S UTILES, TOU.TE.S INDISPENSABLES !
183 euros minimum pour tou.te.s, immédiatement, sans exclu.e.s !



SIGNEZ LA PÉTITION :

Augmentation de salaire de 300 € nets pour tou.te.s, plus aucun salaires sous le smic ! UFASCGT



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 E-mail :



Retrouvez toute l'actualité fédérale sur

www.sante.cgt.fr